

RÉSEAU NATIONAL DES ACTEURS
DES DÉMARCHES TEMPORELLES

Les mardis de **Tempo**



www.uneterredimages.com

La ville l'été,
entre rupture
et continuité

mardi 6 juillet 2010

ÉDITION : SEPTEMBRE 2011

Les temps et les rythmes des individus et des territoires se diversifient, éclatent ou se désynchronisent sous l'effet de l'évolution de nos modes de vies. Depuis une dizaine d'années, des politiques temporelles ont vu le jour dans un certain nombre de collectivités locales avec pour objectif de diagnostiquer ces phénomènes temporels, d'ouvrir des concertations sur ces "questions de temps" et de mettre en place des services innovants ou des horaires adaptés afin de privilégier une meilleure articulation des temps de vies (personnelle, familiale, professionnelle, sociale...). Depuis sa création en 2004, *Tempo Territorial*, premier réseau national des acteurs des démarches temporelles, réunit des collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants et des entreprises, des individus soucieux de faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.

Tempo Territorial, association à but non lucratif, a pour objet de **favoriser l'échange, le partage, l'apprentissage, la mutualisation, la coopération, entre acteurs des démarches temporelles territoriales**, de manière à :

- **Accompagner les acteurs** des territoires dans des démarches temporelles, dans le contexte de transformations et d'évolutions des rythmes des temps de la vie moderne.
- **Intégrer la dimension temporelle**, à des échelles pertinentes, dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement, du développement économique, des transports, de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs, des services..., et sensibiliser les acteurs de ces politiques territoriales publiques et privées.
- **Construire un lieu de capitalisation**, un centre de ressources et d'innovations sur les enjeux temporels et favoriser l'échange des bonnes pratiques, en termes de sensibilisation, d'analyse méthodologique, d'organisation de la concertation, de mise en œuvre d'actions concrètes, de représentations cartographiques, de communication...
- **Permettre le débat public** à l'échelle locale, nationale et européenne sur les pratiques temporelles entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants. *Tempo Territorial* organise plusieurs fois par an des **séminaires et journées d'échanges** à partir des expériences locales et des travaux de groupes thématiques tels que "temps et entreprises", "temps et services", "temps et aménagement", "temps de la nuit", "temps des étudiants" ... L'association et ses membres rendent compte progressivement des travaux menés à travers publications et sites internet.

État des lieux

PAGE 04

Rythmes et usages de l'été en ville

Thierry PAQUOT

Philosophe et professeur
à l'Institut d'Urbanisme de Paris

La continuité du service public l'été

PAGE 14

L'organisation et l'adaptation
des services de loisirs

Jocelyne BOUGEARD

Adjointe au maire de Rennes, déléguée aux
temps de la ville et aux droits des femmes

PAGE 18

Les transports et la mobilité l'été

Thérèse RABATEL

Adjointe au maire de Lyon, déléguée
à l'Egalité pour les femmes, aux Temps
de la ville, aux Handicaps

Le développement de services spécifiques l'été

PAGE 22

L'offre de loisirs et les services
de prévention

Chantal TROUWBORST

Conseillère municipale de la ville de Dijon,
déléguée aux Temps urbains

PAGE 24

Paris-Plage

Stéphane CHAVE

Responsable du bureau des événements,
Direction de l'Information et de
la Communication de la Mairie de Paris

État des lieux

Mao PENINOU

**Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité
des services publics municipaux, de l'accueil
des usagers et du Bureau des Temps**

Bienvenue à l'Hôtel de Ville de Paris. Ce mardi de Tempo est consacré à la question de la ville l'été, thème transversal regroupant divers sujets en fonction de la taille, de l'animation et des centres d'activité des villes.

**Rythmes et usages
de l'été en ville¹**

Thierry PAQUOT

**Philosophe et professeur à l'Institut
d'Urbanisme de Paris**

Voici un sujet peu traité, sous-estimé, ignoré même ! En effet, qui s'intéresse à l'été en ville ? Certes, lorsqu'une canicule devient meurrière, les médias lui accordent une place importante en rubrique "faits divers", et non plus avec la météo, sa carte et ses températures... Pour beaucoup, l'été évoque les vacances, le sud,

¹ - Cette communication doit être publiée en septembre 2011 dans une version enrichie dans un recueil d'essais (*Un philosophe en ville*, Infolio, 2011).

la plage, la mer, l'insouciance, le *farniente*, les festivals, le rosé frais, le plein air, bref, une sorte de rupture avec le reste de l'année, aussi ne songe-t-on pas immédiatement à la ville, sa ville, là où on réside, mais à une autre ville, de villégiature, justement dénommée "estivale", submergée de soleil, éclatante de beauté.

Pierre Larousse note à l'entrée "Été" de son si précieux *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* (1870) : "été : n.c. [lat. *aestas*, été ; du radical *aest*, qui est dans *aestus*, chaleur, et dans le grec *aithein*, brûler, identique avec le sanscrit *idh*, *indh*, d'où, entre autres dérivés, *êdha*, bois à brûler, *édatu*, feu, *aidh*, *aidha*, flamme]. Astron. Saison des grandes chaleurs, correspondant à l'époque où le soleil s'éloigne du solstice d'un lieu, en se rapprochant de l'équateur, c'est-à-dire, pour l'hémisphère nord, aux trois mois qui s'écoulent du 21/22 juin au 22/23 septembre."

L'été est ainsi l'une des quatre saisons – du moins dans la culture occidentale, car dans d'autres systèmes calendaires, il existe des "saisons intermédiaires" ou carrément d'autres saisons, ainsi le peuple sami compte huit saisons, les Inuits, six, en Inde on en dénombre six (le printemps, l'été, la mousson, l'automne, l'hiver, la saison froide), etc. –. Cette saison se situe entre le printemps et l'automne, à l'opposé de l'hiver, elle correspond à la moisson et aux vendanges, et les artistes la

représentent avec des épis de blé, des grappes de raisins, n'hésitant pas à la personnifier en Cérès, fille de Saturne et de Ops, déesse romaine de l'agriculture et de la fécondité. Cette femme si belle fut courtisée par son frère Jupiter de qui elle eût une fille, Proserpine, avant de repousser les avances de Neptune...

Le mot "saison" prête à discussion quant à son origine étymologique. Pierre Larousse mentionne deux sources possibles, *statio*, qui désigne un "arrêt", un "moment propice", une "station" particulière dans l'année et *satio*, qui signifie "semer" et indiquerait le bon moment pour faire quelque chose, d'où l'idée d'une "saison pour" ou "dédiée à"... Il subodore que les "quatre saisons" datent des Romains, tout en ignorant comment ces derniers sont passés de trois saisons empruntées à l'Inde (paraît-il) et y ont ajouté l'automne. Il fait état de travaux de médecins et de statisticiens (Villermé et Quêtelet) qui établissent des corrélations entre tel fait et telle saison, en effet, ils observent, par exemple, que les suicides sont plus nombreux quand la température augmente ou qu'une "exaltation plus grande des passions" se manifeste durant l'été.

Les saisons semblent plus visibles dans les zones peu urbanisées (haute montagne, bord de mer, campagne profonde, désert...) qu'en villes

État des lieux

du milieu “tempéré”, où elles se remarquent principalement par certains de leurs excès (la canicule ou les chutes de neige) et de moins en moins par l’offre de fruits et de légumes sur les marchés... Du reste, les marchands des quatre saisons ont disparu des rues et chaque citadin peut consommer ce qu’il désire sans se soucier de la saison, ignorant souvent que les fraises ou le melon qu’il achète en janvier ont effectué plusieurs milliers de kilomètres... C’est sans aucun regret qu’il se plie à cette homogénéisation du temps annuel, le “y a pu de saisons” se prononce dorénavant gairement, enfin une contrainte de moins ! Preuve de plus pour affirmer qu’en ville, toutes les libertés soufflent hardiment et que grâce au capitalisme mondialisé, le consommateur n'est plus tributaire d'impératifs aussi archaïques que la saisonnalité. Consommer, c'est quand je veux...

Le géographe François Durand-Dastès, auteur d'une Géographie des airs (PUF, 1969), et des articles “Saison” et “Climatologie” dans *l'Encyclopédia Universalis* distingue, dans le premier, “les saisons météorologiques” des “saisons cosmiques” et précise, dans le second, que “le climat a été défini en termes généraux comme ‘la série des états de l’atmosphère au-dessus d’un lieu, dans leur succession habituelle.’” Afin de qualifier un climat, il est nécessaire d'étudier ses élé-

ments constitutifs : la température, l’humidité de l’air, les précipitations, la durée d’insolation, la nébulosité, la direction et la vitesse des vents, l’évaporation, l’évapotranspiration potentielle, la pression atmosphérique... Mais, précise-t-il, “la description d’un climat ne peut que très difficilement reposer sur des valeurs annuelles. Il vaut mieux considérer le climat comme une association de saisons (...) Il faut savoir que les noms mêmes des saisons dont on use sous les climats européens perdent toute signification dans les régions de basse latitude.” Ainsi, c'est par commodité qu'on emploiera les appellations d'été et d'hiver, sachant toutefois qu'il s'agit-là d'un réel contraste entre deux types de climat.

Le Traité de climatologie biologique et médicale publié sous la direction de M. Pierry (trois tomes, éditions Masson, 1934) ne traite pas en particulier de l’été et l’article “Le climat urbain” (pp.786-791) rédigé par le géographe Maximilien Sorre explique que le mode de vie des citadins n'est plus déterminé par les seules conditions climatiques, quant au docteur G. Mouriquand, dans son article, “Climatopathologie urbaine” (pp. 1167-1174), il conseille au citadin de partir en vacances au grand air afin de se désintoxiquer, non seulement de la pollution atmosphérique (CO_2), mais aussi des infections urbaines [qui résultent principalement de la densité, comme

en témoignent encore de nos jours les maladies à répétition chez les nourrissons des crèches), des carences urbaines (déficit solaire, poussières et fumées...) et du surmenage urbain. La climatologue Gisèle Escourrou, dans *Le climat et la ville* (Nathan, 1991), établit les liens qui existent entre l'urbanisation et la transformation du climat, sans oublier les relations entre architecture (forme, matériaux, orientation...) et "confort urbain" et conditions climatiques et santé publique. "La modification la plus spectaculaire du climat par l'urbanisation est, selon l'auteur, l'apparition de températures plus élevées dans la partie centrale des agglomérations, formant en quelque sorte un îlot de chaleur décroissant du centre vers la périphérie." (p.49).

Qu'est-ce qui provoque cet "îlot de chaleur" ? "La ville présente comme originalité, toujours selon cet auteur : des bâtiments dont la taille accroît la rugosité, c'est-à-dire oblige l'air à s'élever, et dont la forme et l'aspect modifient le bilan énergétique, un revêtement de sol qui freine considérablement les phénomènes évaporatoires, une production d'énergie anthropique, une émission en plus grande quantité de polluants, poussières et aérosols." Elle en appelle à des études plus fouillées, à de nouvelles réglementations et à des expérimentations constructives. Rien n'est précisé à propos de l'été.

En 1954, Albert Camus publie un recueil d'essais, *L'Été*, ce n'est pas le seul ouvrage dédié à cette saison, un drame de Romain Weingarten arbore le même titre (*L'été, 1966*), bien avant lui, Eugène Fromentin signe un *Été dans le Sahara* (1857), le romancier autrichien Adalbert Stifter publie la même année, *L'été de la Saint-Martin*, quelques années plus tard, en 1908, l'homme de lettres letton, Jānis Akurāters fait paraître, *L'été d'un pauvre garçon*, puis c'est au tour de l'Allemand Kurt Tucholsky de décrire *Un été en Suède*, avant que le Russe, Constantin Fedine, n'évoque *Un été extraordinaire* (1948), le Français Roger Vercel, un *Été indien* (1956), l'écrivain suisse Jacques Mercanton, *L'été des sept-dormants* (1974) et Sébastien Japrisot, *L'été meurtrier* (1977) adapté au cinéma par Jean Becker, en 1983... Dans *Une page d'amour*, Émile Zola écrit le même panorama de Paris, vu par Jeanne depuis les hauteurs de Passy, selon les quatre saisons. "Cependant, sur Paris allumé, lisons-nous, une nuée lumineuse montait On eût dit l'haleine rouge d'un brasier. D'abord, ce ne fut qu'une pâleur dans la nuit, un reflet à peine sensible. Puis, peu à peu, à mesure que la soirée s'avancait, elle devenait saignante ; et suspendue en l'air, immobile au-dessus de la cité, faite de toutes les flammes et de toute la vie grondante qui s'exhalait d'elle, elle était comme un de ces nuages de foudre et d'incendie qui couronnent la bouche des volcans."

État des lieux

Quant aux romans dont l'action se déroule l'été ils sont légions. L'été inspire, je dirais même transpire d'images, d'anecdotes et de souvenirs ! C'est moite, la sueur perle sur la peau, le temps ralentit, la bouche s'assèche, la lumière s'enhardit, le temps flotte tel le baigneur faisant la planche, rien ne presse... L'été se déroule en points de suspension et ignore le trait continu, tracé d'une main ferme et décidée. Le méandre l'emporte avec sa graphie paresseuse sur la droite efficace et guerrière. L'été accepte la halte, le détour, l'à-côté. Comme l'écrivit Gaston Bachelard, "L'été reste pour moi la saison du bouquet. L'été est un bouquet, un éternel bouquet qui ne sautrait faner. Car, il prend toujours la jeunesse de son symbole : c'est une offrande, toute neuve, toute fraîche." (*Un été avec Bachelard*, par Jean Lescure, Lunot Ascot éditeurs, 1983, p.18). Les fleurs colorées qui s'épanouissent dans un incroyable désordre de formes et de tailles en bordure des jardins de banlieue expriment bien ce bouquet de fleurs pourtant en terre, fêtant l'été, étant l'été. C'est curieux cette sensation que chacun n'éprouve qu'en été se révèle le printemps, ce qu'on attendait se déploie, ce qu'on espérait se présente. L'été est un présent, contrairement à la logique de la conjugaison des temps..., alors que le printemps se veut une attente, l'automne un passage et l'hiver une épreuve.

Longtemps la succession ordonnée des saisons donnait lieu à des fêtes (par exemple, "les feux de la saint Jean" pour entrer joyeusement dans l'été), qui d'après les folkloristes (Arnold Van Gennep, Paul Sébillot, Pierre Saintyves, etc.) appartiennent aux sociétés rurales, dites "traditionnelles", et se révèlent incompatibles avec le "genre de vie" des citadins. Elles se sont estompées au fur et à mesure où le nombre d'agriculteurs diminuait, pour ne subsister, dans le meilleur des cas, que comme animations touristiques, ici ou là. André Varagnac, dans son remarquable essai, *Civilisation traditionnelle et genres de vie* (Albin Michel, 1948), examine les conditions du déclin de "la civilisation traditionnelle" (le travail industriel et ses temporalités, la consommation généralisée, les valeurs portées par la technique et la science...) avant de noter, à propos des traditions en perte de vitesse et de sens : "Nous pouvons les désigner du terme de *folkloriques* pour bien spécifier ce caractère inorganique (au sens intellectuel et idéologique). *Croyances collectives sans doctrine, pratiques collectives sans théorie*, elles n'avaient d'autre cohérence que celle du genre de vie. *C'étaient des thèmes, des formules, des types de comportements transmis par la parole ou par l'exemple et servant de cadres aux pensées et aux activités d'une génération nouvelle.*" (p.365 et p.366) Pour lui, la modernité, portée par la révolution

industrielle et l'urbanisation qu'elle favorise (mécanisation du travail agricole et exode rural, transports mécaniques et circulation généralisée des marchandises et des populations...) supprime progressivement les éléments constitutifs de cette "civilisation traditionnelle" et aussi et surtout son système cognitif, c'est-à-dire sa manière de penser le monde et de se penser dans ce monde. Cette modernité agit aussi sur les saisons (leurs perceptions et leurs représentations). En d'autres termes, l'été pour un citadin de l'époque de Saint-Louis ou de Louis XIV n'a rien de commun avec l'été de chacun d'entre nous en ce début du XXI^e siècle.

Hermann Bausinger dans son riche ouvrage, *Volkskunde ou l'ethnologie allemande* (traduction française, aux éditions de la MSH, 1993) mentionne un article du docteur Deneken, en 1802 dans le *Neue Teutscher Merkur*, intitulé : "Propos sur l'habitude qu'ont les citadins de louer en été un logement dans des fermes paysannes". L'auteur, originaire de Brême, décrit prosaïquement la vie rurale et explique qu'elle est déconseillée aux âmes sensibles... Cette pratique, qu'on n'appelait pas encore "touristique", ne concernait qu'une toute petite partie de gens aisés, qui louaient cher un habitat peu confortable, au nom du "bon air", qui lui n'a pas de prix ! Au XIX^e siècle, avec les vacances scolaires, les

écoliers, collégiens, étudiants, du moins ceux dont les parents avaient les moyens, quittaient la ville l'été, pour la campagne et plus tard le bord de mer.

Alain Corbin et ses collègues historiens (*L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Aubier, 1995) démontrent comment les loisirs se diffusent sur un siècle avec de profonds décalages entre classes sociales. Ils expliquent aussi comment de nouvelles activités dites de détentes (sports, nudisme, camping...) ou de divertissements (cinéma, excursions...) voient le jour et évoluent au fur et à mesure de leur succès (le train-couchette, la croisière, le village-club...). L'été n'apparaît pas alors comme le seul moment idéal pour les vacances. La Côte d'Azur attire ses premiers fidèles l'hiver.

Ce n'est du reste pas un hasard si l'étude de Robert de Souza s'intitule, *Nice, capitale d'hiver* (Berger-Levrault, 1913), à cette époque, les riches échappent à la dureté de l'hiver en le passant dans le midi de la France, ce n'est que bien plus tard que la Méditerranée constituera une destination d'été, parfaite pour qui veut bronzer ! Cette étonnante étude – méconnue des urbanistes – insiste sur les qualités du site qui s'allient à la clémence du climat pour expliquer le "nomadisme d'hiver" qui vise cette destination, il évoque à ce propos un "instinct de saison".

État des lieux

“Jusqu’à présent, remarque-t-il, la lenteur encore relative de nos véhicules mécaniques et le fonctionnement du travail, qui ne se ralentit qu’aux mois chauds ont permis à cet instinct de se produire surtout pendant l’été. Mais nous aurons bientôt les vacances d’hiver qui, pas plus que celles d’été, ne sont d’ailleurs, dans l’ensemble d’une population, un *arrêt* du travail, elles n’en sont qu’une *transposition*. Et ces vacances existent déjà pour tous ceux qui ne sont pas retenus par une tâche trop étroitement soumise aux éphémérides légales.” Un peu plus loin il précise, avec un vocabulaire curieusement actuel, que “Le groupe migrateur reste attaché à la forme sociable de la tribu et du plaisir urbain, modifié toutefois par le besoin d’espace, de grand air, qui est le premier de tous et la raison fondamentale de son déplacement.” (p.21 et p.22) Il conseille aux édiles d’encourager les fêtes, les carnavaux, plus généralement le jeu, car une ville se doit de distraire sa population. Il les invite également à cultiver les atouts climatiques de Nice, tant en ventilation qu’en ensoleillement, afin qu’elle participe à la bonne santé de ses habitants. L’orientation des rues et des constructions, la hauteur modérée des immeubles, la disposition judicieuse des parcs et jardins publics (et privés) concourent au confort urbain en tenant compte des variations climatiques saisonnières. Cette analyse urbaine de Nice, plus

généralement, montre à quel point la question sensible est décisive. Par question sensible j’entends à la fois les ambiances, la répartition des activités selon leurs temporalités, la nature présente sur le site, faisant site en quelque sorte, mais aussi le climat, donc les saisons. Ignorer la saison des pluies en Afrique subsaharienne et ne pas équiper les villes en canalisation *ad hoc* est aussi absurde- et irresponsable - que de concevoir la voirie de nos municipalités comme ne devant être utilisée que l’été ! Une exposition au Centre Canadien d’Architecture (CCA), à Montréal, en 2005-2006, intitulée “Sensations urbaines” évoquait les saisons, et en premier l’hivernité propre au Québec (“Mon pays, ce n’est pas un pays, c’est l’hiver”, chante Gilles Vigneault), en s’étonnant de l’absence d’un urbanisme bioclimatique, tant dans les lieux de formation à l’urbanisme, que dans les services municipaux. Les populations les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, SDF, etc.) ne bénéficient aucunement d’un traitement de faveur, selon les difficultés qu’elles rencontrent lors d’un “pic” climatique. Les inégalités sociales et les ségrégations spatio-sociales s’aggravent avec les variations climatiques, d’où la nécessité de penser l’accès à la ville (ses espaces publics, son entretien, ses activités festives, ses services “ordinaires”, etc.) à partir des facteurs climatiques et non pas les nier en brandissant

telle ou telle technologie (l'air conditionné ici, le chauffage électrique là...), qui est aussitôt traduit en budget ! Il existe des savoir-faire locaux à réactiver ou à maintenir actifs, qui ne sont pas obligatoirement coûteux et c'est aux praticiens d'inventer de nouvelles réponses. C'est ce que propose, entre autres *The Livable Winter Cities Association* créée en 1982, et qui rassemble des villes nord-américaines fortement perturbées par le froid, la neige et le verglas...

Alors la ville l'été, à quoi ressemble-t-elle, dans notre contrée ? Les deux premières impressions concernent la température et la longueur du jour. La température tout d'abord. Il fait plus chaud, on s'habille léger, décontracté, même pour se rendre à son travail. Il est bien agréable de se vêtir sans au préalable écouter la météo à la radio ou regarder par la fenêtre l'état du ciel... C'est une sensation de bien-être qui est d'autant plus appréciable qu'elle semble rendre chacun plus joyeux. Le jour paraît plus long, la nuit ne représente pas un rideau qui soudainement tombe sur la scène urbaine, mais déteint sur le jour qui s'estompe lentement, doucement, calmement, se dilue en se mêlant à la nuit. À dire vrai, la nuit grignote subrepticement plusieurs minutes au jour qui rétrécie tout au long de l'été. Néanmoins, chacun a l'impression de disposer de son temps et aussi de vivre en plein air. Si l'on peut,

l'on déjeune en terrasse, l'on marche davantage en sortant du métro une ou deux stations avant son arrêt, l'on erre en approuvant cette soudaine liberté, qui se manifeste tant au niveau du corps qu'à celui des horaires. Le retard n'a plus la même importance qu'en hiver. L'hiver est rigoureux, l'été plus souple, adaptable, conciliant. L'indulgence est une valeur estivale, tout comme la bonne humeur en serait son caractère-type.

Durant l'été la ville se lève plus tôt - alors qu'elle se couche plus tard ! - et le citadin est preneur du moindre instant. L'emploi du temps de la ville sature vite. Malgré la torpeur ambiante, l'énergie semble inépuisable, il y a toujours quelque chose à faire... D'où des demandes pressantes pour prolonger les heures d'ouverture des boutiques et des services. Avec l'été les temporalités de la quotidienneté sont fortement perturbées et les trois temps habituels plus au moins égaux voient leurs frontières se superposer, s'interpénétrer, comme si le citadin voulait en faire plus dans la même enveloppe de 24 heures. Deux solutions, soit modifier l'intensité des activités soit privilégier certaines d'entre elles, et là réclamer des marges de manœuvre (prolongation des rames de métro et des bus dans la nuit, horaires plus souples des équipements publics comme la piscine mais aussi la crèche, la médiathèque ou la poste, nocturnes des magasins tous les soirs

État des lieux

et pas seulement le vendredi par exemple, de même ouverture le dimanche, etc.). Avec l'été, et les possibilités de sociabilité que présente cette saison, de nombreux citadins rêvent d'une ville vingt-quatre heure sur vingt-quatre, sous-estimant le coût pour la collectivité et les entreprises, la dépense énergétique et surtout l'emploi d'une main d'œuvre, qui elle ne pourra pas en bénéficier et vivra douloureusement le décalage temporel avec son conjoint, ses enfants, ses relations sociales..., sans compter la fatigue liée au contretemps. Adapter la ville aux plaisirs de l'été, d'un jour qui déborde avec plaisir sur la soirée et mord la nuit à pleines dents, exige une enquête chronotopique genrée et générationnelle (selon le sexe, il est à peu près certain que les demandes seront différentes entre les hommes et les femmes et aussi selon les âges) sur les attentes des citadin(e)s (résident(e)s et touristes) et l'établissement d'une chronocartographie des différents quartiers plus animés le soir et la nuit que le jour.

L'heure d'été, les spectacles et fêtes programmés de juin à septembre, la présence plus massive de touristes, d'enfants et d'adolescents libérés de l'école et du collège, confèrent à la ville une autre ambiance, plus incitatrice à la détente, à la dérive, à une certaine paresse. Et de la même manière que l'hiver, dans les villes enneigées, les horaires

sont modifiés, ainsi que les itinéraires et que certains services changent leur offre, l'on peut aisément imaginer qu'une ville chante l'été comme le pinson honore l'insouciance... Par exemple, parmi cent autres, le vélo en ville trouve en l'été un allié efficace. Les rues et les places devraient alors l'accueillir plus aimablement en compagnie des piétons et réduire le flot des automobiles en leur interdisant certaines voies à certaines heures. On pourrait aussi imaginer de nouveaux parcours, dans les parcs et jardins, que pour l'été, des emplacements pour se garer et des stands de réparation... À chaque fois, des kiosques, bien intégrés au site, seraient disponibles pour faciliter l'approvisionnement en boisson et en alimentation (pique-nique oblige !), des chaises longues gratuites et bien disposées permettraient des haltes agréables, des rendez-vous insolites, etc. Il serait possible de mieux harmoniser la chronobiologie des enfants à leurs occupations de loisirs (centre aéré, stade, équitation, piscine, musées...), et par conséquent l'usage des lieux propices à leurs manifestations. Ces législations provisoires épouseraient le rythme des saisons et, par ce caractère exceptionnel, lui donneraient un réel sens partagé par tous. La vie citadine d'été différerait de celle des autres saisons, ce qui constituerait une sorte de marqueur temporel, à la fois symbolique et existentiel. En effet, le temps n'existe pas hors de l'humain qui le présentifie, aussi ce temps

vécu adapté au rythme saisonnier garantira une meilleure appréciation temporelle. Chacun mesure le temps selon son contenu (attente, sieste, routine...) et une judicieuse distinction saisonnière ne peut qu'accroître sa signification (ne pourrions-nous pas travailler plus certaines saisons et ainsi accumuler du temps pour d'autres moments de l'année ?). Le citadin règle sa montre intime au temps collectif urbain et se solidarise à ses pulsations. L'été devient un temps à part, bien que régulier, qui s'autonomise de l'année et exprime ses particularités constitutives. L'été et ses couleurs, ses saveurs, ses tissus, ses plaisirs, ses horaires, ses lieux, ses nuits, en acquérant un espace/temps incomparable, inscrit sa marque dans une heureuse discontinuité d'avec les autres saisons.

Mao PENINOU

Merci pour cet exposé.

La continuité du service public l'été

L'organisation et l'adaptation des services de loisirs

Jocelyne BOUGEARD

**Adjointe au maire de Rennes, déléguée aux
temps de la ville et aux droits des femmes**

L'été correspond en tant que collectivité et employeur à une nécessité d'organisations très spécifiques à anticiper. Il faut être en mesure de gérer des situations d'urgence susceptibles de survenir. La canicule de l'été 2003 a fait apparaître par exemple sur le territoire national certains manquements en termes d'organisation : mieux accompagner la population des personnes âgées vulnérables. Il faut constater que l'organisation du travail mise en place dans les

espaces d'accueil des enfants avait particulièrement bien su s'adapter à la situation par contre. Sans doute, aurait-il fallu ouvrir davantage les piscines...

Tempo souhaitait depuis longtemps travailler sur ce sujet de *la ville l'été*. Les informations analysées se sont révélées être passionnantes et toutes nos pratiques ont été interrogées. Cette réflexion représente un travail de grande envergure qui a nécessité une collecte et une analyse de données considérables. *L'été* est également un révélateur d'inégalités ; c'est entre autres pour cette raison que nous souhaitions mener un travail en commun très intéressant.

Les évolutions des villes et des territoires définissent en partie la façon dont nous travaillons

durant l'été. Il faut non seulement prendre en considération la question de la «température de l'air» mais plus encore les problématiques d'organisation du temps libre ainsi que du travail, de l'urbanisation et de la vie dans les espaces publics. Nous mesurons que la notion d'été telle que nous l'entendons ici ne correspond pas à la période du 21 juin au 21 septembre mais à une durée qui s'étend davantage de la mi-juillet à la fin du mois d'août.

Le sujet de *la ville l'été* intéresse tous les publics, tous les âges, tous les habitants et usagers de la ville et tous les territoires, d'autant plus que tous les territoires ne présentent pas une dimension touristique organisée. Bien que la notion d'été suppose souvent un départ du lieu de résidence, un certain nombre d'habitants resteront dans leur lieu de résidence. En conséquence, se rencontrent dans les villes l'été des publics, touristes et résidents, qui ne se connaissent pas et ne se reconnaissent pas toujours. Si les changements apportés dans les organisations du travail ont déjà modifié la prise de congés estivaux, il est probable que la manière dont le temps de travail et le temps libre seront organisés se verront encore transformée dans les années à venir, situation qui sera différemment gérée par les diverses catégories socioprofessionnelles. Il faut ainsi étudier la question de la mixité générationnelle, sociale et territoriale.

En tant qu'employeur, nous remplissons une obligation de continuité de service public et nous devons décliner des services très divers pour répondre à des besoins différents. Certains services sont et seront renforcés, voire ouverts, à l'exemple des gardes d'enfants et de l'animation, des espaces publics et culturels et d'autres seront réduits conséquemment à une diminution de l'activité. L'usage des espaces publics, à savoir les places, les espaces verts et les rues, susceptibles de devenir piétonnes et animées est considérablement amplifié durant l'été. Prenons à ce titre l'exemple des berges de la Seine à Paris qui ont été fermées à la circulation afin d'être ouvertes au public. Cette initiative a été révolutionnaire et a connu un grand succès puisqu'elle est déclinée dans d'autres territoires dont celui de Rennes. Ainsi, nombre de communes ont créé des *plages*, quand bien même en l'absence de mer, lac ou rivière.

Il est nécessaire de formuler des propositions très diverses afin de répondre de manière pertinente à la mixité territoriale et à la mixité générationnelle, créant des moments communs auxquels nous sommes très attachés, moments généralement liés à l'espace public. Ce sont là des dynamiques très intéressantes. Nous mesurons par exemple que certains de ces moments communs exceptionnels peuvent être génératrices d'idées nouvelles. Par exemple, il a

La continuité du service public l'été

été nécessaire à Rennes que le feu d'artifice du 14 juillet soit déplacé, pour des raisons de sécurité, de la place de la Mairie aux berges de la Vilaine. Cela nous a amené à exploiter à nouveau ces berges. De même, alors que la Mairie de Paris lançait *Paris Plage*, la mairie de Rennes avait pour sa part fait l'acquisition d'une cinquantaine de transats qui ont été installés sur la place de la Mairie. Cette initiative s'est considérablement développée au fil des ans et nous installons à ce jour quelques trois cent transats qui sont occupés du matin au soir. La Ville y proposant de nombreuses animations (concerts, lectures, jeux de société...). Cette opération *Transats en ville* est également déclinée dans plusieurs quartiers de la ville. Ainsi, le droit à l'expérimentation nous permet-il de mieux cerner les intérêts des différents publics ?

Par ailleurs, nous accordons une attention particulière à la question des horaires d'ouverture, polyvalence des espaces et de l'accessibilité. Il arrive en effet que certains équipements de quartiers soient fermés du 20 juillet à début septembre, ce qui ne semble pas très pertinent. Nous travaillons donc à mettre en œuvre des solutions afin d'assurer un service 7 jours sur 7 et douze mois par an ce qui n'est pas simple. Il est par exemple dit que les bibliothèques sont ouvertes pendant l'été. Or, elles sont en réalité fermées le samedi. Notre travail nous permet

d'avancer dans des domaines divers, parfois graduellement. En ce qui concerne les crèches, il faut établir une capacité d'anticipation de l'accueil l'été bien qu'environ 30 % des parents modifient le calendrier préalablement défini. Une certaine souplesse est donc nécessaire et pourtant difficile à organiser.

La manière d'occuper la ville et de s'y plaire fait émerger des questions passionnantes. Il se passe effectivement toujours *quelque chose*. En conséquence, il est nécessaire de réussir à associer la régularité des initiatives, la cohésion, le partage, les grands rassemblements et des moments plus intimes. De même, il faut définir un équilibre entre les coûts induits, l'exigence de services afférents (transports, nettoyage, communication, sécurité) et les centres d'intérêts du plus grand nombre. Il apparaît que les initiatives l'été sont de plus en plus prises par des sources différentes, ce qui implique une diversité intéressante et qui doit être concertée. De plus, les centres d'intérêts varient considérablement. Notre priorité est de répondre à ceux qui ne demandent rien et à ceux qui ne partiront pas sans écarter les autres.

Dominique ROYOUX

Vos propos prolongent et illustrent ceux de Thierry PAQUOT. Il est en effet demandé que la ville soit plus ouverte afin d'en faire un autre

usage, en particulier par le biais d'un usage amplifié des espaces publics. L'exigence de service public nous oblige à travailler autrement, à la fois pour programmer des manifestations nouvelles, les renouveler et être inventifs au sujet du fonctionnement des services.

Thérèse RABATEL

Thierry PAQUOT a indiqué que le sujet de la ville l'été n'avait été que peu abordé par le passé. N'oublions pas que jusqu'à une époque relativement récente, la majorité de la population était paysanne. En conséquence, la notion d'été et plus globalement de saisons, était plus marquée à la campagne.

Françoise DULAC

bureau des Temps de la Mairie de Paris

Rappelons que les populations urbaines aisées pratiquaient la villégiature. Cela était par exemple courant à Venise qui devenait insalubre en été. Nombre de villes devenaient en effet insupportables durant l'été. La pratique des congés estivaux n'est donc pas propre à notre époque bien que la villégiature était réservée à une certaine classe sociale qui avait les moyens de posséder une résidence secondaire.

Jocelyne BOUGEARD

Nous avons tous envie que cette période particulière profite à tous et tout particulièrement aux plus démunis. Il faut alors que les villes apportent des réponses à ceux qui ne demandent rien car l'intérêt des politiques temporales est de travailler pour ceux qui en ont le plus besoin tout en respectant les attentes multiples.

Françoise DULAC

N'oublions pas non plus que les rythmes de la ville sont très marqués par la vie scolaire.

De la salle

La question de la saisonnalité se pose en particulier pour l'ouverture des parcs et jardins. Avez-vous identifié des solutions à ce sujet ?

Jocelyne BOUGEARD

La plupart de nos espaces verts sont des espaces libres et accessibles qui sont également utilisés la nuit mais certains de nos parcs sont inaccessibles après 20h30. Les élus ont souhaité la mise en place d'une ouverture prolongée. En effet, les parcs ferment aujourd'hui à 20h30 et nous souhaitons prolonger cette ouverture jusqu'à 22h00 en été. La négociation est en cours car les organisations syndicales se sont opposées à cette ouverture tardive trop peu anticipée.

La continuité du service public l'été

Thérèse RABATEL

Les horaires d'ouverture peuvent différer l'hiver et l'été. Par exemple, l'ouverture du parc de la Tête d'Or à Lyon varie en fonction des saisons.

Jocelyne BOUGEARD

Les parcs ouvrent généralement au début du jour et ferment à la tombée du jour quelle que soit la saison.

Chantal TROUWBORST

À Dijon, un panneau posé sur les grilles des jardins indique que leur ouverture est fonction du lever et du coucher du soleil. Nous tentons à l'évidence de caler les horaires d'ouverture en fonction des horaires de travail des employés.

Caroline TAHAR

IAE - Université de Nantes

Il ne faut pas confondre l'été et les vacances. En effet, l'été n'est pas synonyme de vacances pour tous. Ces populations qui continuent à travailler pendant l'été doivent pouvoir continuer à profiter des services, à l'exemple des transports en commun (fréquences moins denses).

Les transports et la mobilité l'été

Thérèse RABATEL

Adjointe au maire de Lyon, déléguée à l'Égalité pour les femmes, aux Temps de la ville, aux Handicaps

Les transports en commun adaptent leurs horaires en été par le biais de réductions, ou de suppressions, de renforcements ou de créations de lignes, selon les besoins.

Dans le cas de la ville de Lyon, les transports en commun ont été délégués à *Keolis* en 2004. *Keolis* avait alors mené un diagnostic en profondeur de l'offre d'été sur onze agglomérations.

Keolis a tout d'abord noté que les calendriers d'été sont trop complexes car ils incluent de nombreux changements d'horaires par rapport à la période d'été relativement restreinte ; les clients ont donc du mal à les mémoriser. La période creuse de l'été est de moins en moins marquée au fil des ans car les populations partent moins, moins longtemps et par à-coups. En conséquence, cette période creuse s'est considérablement rétrécie. *Keolis* a conclu de ce constat qu'il fallait rendre les horaires plus lisibles et attractifs, et mieux prendre en compte l'évolution de la façon de vivre l'été en augmentant l'offre. L'offre de transports en commun sur le Grand Lyon a donc été revue en 2005. Il est

aujourd’hui considéré que l’été, pour les transports en commun, s’étale de la semaine 27 à la semaine 35. Un *premier été* dure jusqu’au 14 juillet, et un *été profond* s’ouvre le 14 juillet et dure jusqu’à la fin du mois d’août.

Keolis a établi que 48 % des adultes en France n’ont pas d’enfants à charge. Ainsi, la réduction des transports en commun pendant les vacances scolaires ne correspond pas à l’attente d’une grande partie des habitants des villes. De plus, 37 % des salariés prennent leurs vacances en dehors des temps de congés scolaires. Ils sont donc nombreux à travailler encore en période estivale.

La période de pointe des transports en commun varie pendant les vacances scolaires et en particulier pendant l’été : elle passe du matin à la tranche horaire comprise entre 13/14h jusqu’à 19h. Les calendriers de transports en commun sur le Grand Lyon sont ainsi ajustés durant l’été. Jusqu’au 14 juillet, 75 % à 80 % des horaires normaux sont maintenus sur les lignes structurantes. À partir du 14 juillet, 70 % des horaires normaux sont maintenus. Sur les lignes complémentaires, les horaires habituels peuvent être maintenus jusqu’à 65 %. Enfin, sur les lignes de proximité, est mis en place un horaire unique tout au long de l’été.

Au cours de la journée, si les déplacements entre domicile et lieu de travail sont réduits en été, d’autres déplacements se développent, mais ne se déroulent pas sur les mêmes temps de la journée. L’offre du matin est ainsi allégée (mais le premier départ du matin et la dernière arrivée du soir sont maintenus). L’offre de l’après-midi est améliorée, de 13h jusqu’à 20h. Afin de faciliter la mémorisation des fréquences des transports en commun, les horaires sont calés sur les multiples de six. Un horaire unique est instauré pour la journée du samedi. Les transports en commun lyonnais s’adaptent ainsi avec finesse sur la base des observations des temps faites par *Keolis*.

Des dispositifs spécifiques sont mis en place pour desservir les zones de loisirs. Prenons l’exemple du Parc de la Tête d’Or, lieu de forte mixité générationnelle et sociale, et dont l'accès est gratuit. Sa desserte est maintenue, voire accentuée à partir du printemps. De plus, des lignes de bus fonctionnent 7 jours sur 7 pour desservir des parcs à l’extérieur de Lyon, afin - entre autres - que ceux qui ne partent pas en vacances puissent profiter d’espaces verts. Les transports en commun s’adaptent aussi à l’événementiel pendant l’été, par exemple *les Nuits de Fourvière* organisées par le Conseil Général. Le ticket Spectacle combiné TC permet

La continuité du service public l'été

d'accéder gratuitement à la colline de Fourvière par le funiculaire. Le service du funiculaire est renforcé à la fin du spectacle afin de faire redescendre rapidement les spectateurs dans le centre de Lyon. Des bus font en outre la navette en direction de quatre territoires, y compris vers l'extérieur de Lyon.

Par ailleurs, les zones tertiaires et industrielles autour de Lyon sont très nombreuses. Il faut donc assurer de bonnes conditions de transports vers ces lieux. La qualité de service ne diminue pas car la clientèle reste régulière même si elle est un peu moins nombreuse.

Par contre, les navettes *Pleine lune* qui ont été instaurées depuis quelques années et qui prennent le relais des transports en commun les jeudis, vendredis et samedis soirs sur toute l'année entre minuit et 5h du matin sont supprimées pendant l'été, en l'absence des étudiants. Une enquête de Keolis montre que des populations autres que les étudiants et les festifs profitent de ces navettes *Pleine Lune*, par exemple des travailleurs de nuit. Ceux-ci doivent donc se déplacer autrement pendant l'été, ce qui peut poser problème.

En conclusion, nous nous félicitons de la nette amélioration apportée ces dernières années aux transports en commun durant l'été. Je ne

sais si la satisfaction des habitants est pour autant totale. Mais la finesse des repérages opérés et la volonté d'adaptation sont manifestes. Il ne faut pas oublier aussi ce mode de *transport en commun individualisé* qu'est le Vélo'v, initié par le Grand Lyon, qui fonctionne toute l'année, et spécialement lors des beaux jours.

Dominique ROYOUX

Merci pour cette présentation

Jules AIMÉ

Conseiller Municipal de la Ville de Poitiers

Je voudrais présenter le cas de Poitiers qui est une grande ville étudiante puisqu'un tiers de la population est étudiante et la moitié de la population a moins de trente ans. En conséquence, nous différencions la ville dans son fonctionnement normal et Poitiers l'été qui est quasiment vide. En effet, les 25 000 étudiants quittent la ville et les personnels de l'administration (milieu scolaire et universitaire et des collectivités) qui bénéficient de longs congés d'été désertent la ville.

En été, les habitudes se ralentissent, les bus sont moins nombreux. En conséquence, des solutions ont été mises en place pour faciliter la vie dans Poitiers durant l'été. Le bus devient gratuit pour les moins de dix-huit ans afin de les

faire venir en centre-ville (accès à la patinoire et aux piscines). Si la ligne de bus *des étudiants* est supprimée, la ligne allant au *Futuroscope* se voit renforcée dans la mesure où plus de 2 000 emplois saisonniers sont créés au *Futuroscope*.

Dominique ROYOUX

L'adaptation des territoires à une nouvelle donne de l'été par rapport à certains publics est en effet intéressante.

Thérèse RABATEL

Je précise qu'une des lignes de métro de Lyon est automatisée, ce qui permet de maintenir sa fréquence de passage. Une deuxième ligne sera prochainement automatisée.

Patrick VASSALLO

Conseiller Municipal de la Ville de Saint-Denis

La question universitaire est essentielle dans les politiques publiques, notamment en ce qui concerne la saisonnalité. Il est vrai que les villes universitaires se vident après les partiels du mois de juillet avant de se remplir à nouveau au mois d'octobre.

Par ailleurs, il me semble qu'il existe une modification sensible du rapport entre espace public et espace privé dans les quartiers populaires. Il faut prendre en compte un phénomène de

surpopulation, de sur-occupation des logements ainsi que des effets culturels d'appropriation de l'espace public. Nous observons ainsi une multiplication des usages de type privé dans les espaces publics. Nous devons en tirer des conséquences en termes de gestion, par exemple en termes de gestion de la propreté (passage de balayeuses à 5h du matin). Cela représente en outre des difficultés par rapport à la mise en place de politiques de gestion de l'espace public (présence de la police municipale ou de la police nationale).

Le développement de services spécifiques l'été

L'offre de loisirs et les services de prévention

Chantal TROUWBORST

**Conseillère municipale de la ville de Dijon,
déléguée aux Temps urbains**

La ville de Dijon organise le dispositif *Vacances pour ceux qui restent* pour la trente-quatrième fois cette année. Il concernait à l'origine les enfants qui ne partaient pas en vacances pendant la période d'été, puis a évolué pour concerner également les enfants qui ont des créneaux libres pendant leurs vacances. Ce dispositif permet d'éviter le désœuvrement.

Notre démarche consiste à mettre en œuvre des programmes d'une semaine pendant lesquelles sont proposées des activités sportives, culturelles et de loisirs. Les enfants peuvent profiter de plusieurs semaines d'activités durant l'été. Nous avons le souci d'initier les débutants. En effet, les activités pratiquées ne sont pas des activités de performance, puisqu'il s'agit d'une découverte ludique. Sont programmées quarante-six disciplines sportives, très classiques, à l'image du football ou de l'athlétisme, ou plus originales, à l'image de l'aviation légère, l'aïkido ou l'aviron. Nous proposons aussi vingt disciplines culturelles et de loisirs (théâtre, arts plastiques, cirque, batterie, éveil musical). Toutes les catégories d'âge sont visées, dès 4 ans,

bien que les enfants d'âge scolaire élémentaire soient le plus consommateurs d'activités. Nous savons tous qu'il est relativement difficile d'occuper les 13-17 ans. L'organisation de l'activité sur une semaine est très adaptée à cette tranche d'âge car ils peuvent rapidement en changer. Leur sont entre autres proposés : du théâtre, de la danse jazz, du rock, de la salsa, du beach volley, du beach soccer, de la planche à voile, de la taille de pierre, des techniques de la BD, du karting ou de l'aviation légère. Nous avons souhaité élargir l'offre le soir entre 20h et 22h aux plus de 16 ans. La Ville ouvre alors les gymnases en soirée tout en y organisant des animations sportives et gratuites, sans inscription préalable. Ce dispositif est depuis peu ouvert aux jeunes adultes de plus de 18 ans qui peuvent pratiquer des sports à partir de 18h [accro-branche, pack bien-être, escalade]. Certaines activités sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lors de l'inscription, chaque participant peut réserver plusieurs activités mais il est déconseillé d'en programmer plusieurs par semaine ou de choisir plusieurs fois la même activité. Si les inscriptions s'effectuent pour l'heure dans des lieux donnés, une inscription en ligne sera possible dès l'année prochaine. Enfin, ce dispositif est actif pour toutes les vacances scolaires.

Une nouvelle tarification sera mise en œuvre dès la Toussaint 2010. Nous appliquons à présent une tarification forfaitaire qui varie en fonction de la nature de l'activité, de la durée de la prise en charge et du nombre de séances hebdomadaires. À partir de la Toussaint 2010, ces tarifs seront revus car nous appliquerons un taux d'effort afin d'instaurer davantage de justice.

Cette opération rencontre un succès phénoménal. Nous assumons totalement la demande. 72 % des inscrits sont dijonnais et 12 % habitent l'agglomération. En effet, tous les enfants sont accueillis, y compris ceux qui ne résident pas dans l'agglomération de Dijon (soit 16 % des enfants à l'année). Dès l'année prochaine, il leur sera simplement demandé de régler un montant supérieur de 30 % à celui réglé par les résidents permanents.

Dominique ROYOUX

Merci pour cet exposé complet.

Hélène AYMEN

Mairie de Paris

Avez-vous mis en œuvre, en parallèle de ce dispositif, un dispositif équivalent à *Ville, Vie, Vacances*, destiné aux jeunes les plus en difficulté ?

Le développement de services spécifiques l'été

Chantal TROUWBORST

Les jeunes de 14 ans à 25 ans sont accueillis gratuitement dans les *accueils jeunes*, implantés sur l'ensemble du territoire et notamment au sein des quartiers difficiles. Des animateurs leur proposent activités et soutien à la réalisation de projets autonomes, par exemple, l'organisation d'une sortie culturelle.

Paris-Plage

Stéphane CHAVE

Responsable du bureau des événements,

Direction de l'Information

et de la Communication de la Mairie de Paris

Paris-Plage est l'opération phare de l'été à Paris. Elle s'inscrit sur trois sites que sont la voie Georges-Pompidou et le bassin de la Villette et la Porte Dorée (Pelouse de Reuilly).

Paris-Plage est née suite à un souhait du maire de Paris d'offrir un espace d'activité totalement gratuit aux parisiens qui ne partaient pas en vacances. Cette idée est d'autant plus pertinente aujourd'hui que nous traversons une crise économique et qu'un nombre grandissant d'habitants ne partent pas en vacances ou partent moins longtemps. En outre, les RTT ont modifié la manière de prendre ses congés. En conséquence, une très forte population est encore présente à Paris en juillet et en août.

Paris-Plage est une opération montée avec la compétence des services techniques et du personnel de la Ville. C'est pour cette raison qu'elle ne coûte que 2,3 millions d'euros, soit moins de 50 centimes par visiteur.

Cette opération est fréquentée par tous types de populations, toutes générations et toutes les catégories socioprofessionnelles. *Paris-Plage* est devenu un lieu de rencontres qui joue un rôle intéressant en termes d'échanges. *Paris-Plage* joue ainsi un rôle social qui s'étend au-delà de cette offre de vacances.

Paris-Plage est également un laboratoire qui permet d'anticiper la ville demain et imaginer les aménagements à mettre en place.

Certains des sites investis que sont le bassin de la Villette et le port de la Gare sont des sites difficiles (populations à risque et activités nocturnes délicates). *Paris-Plage* a joué un rôle de pacification de ces espaces urbains. La scénographie mise en place au port de la Gare a été bénéfique et la présence de services de sécurité a permis de régler les problèmes d'alcool et de bagarre. Des problématiques de drogue et de bandes existaient à la Villette. Or il s'agit de l'un des sites les plus calmes et nous ne constatons aucune dégradation ni aucun problème de bandes. Cet espace a beaucoup évolué en bien. Cela montre qu'une opération événementielle

peut avoir des répercussions importantes pendant un laps de temps assez long.

Paris-Plage étant réalisé par les directions opérationnelles, cet événement est une grande vitrine de communication externe ainsi qu'une opération de communication interne destinée à faire valoir des savoir-faire des agents de la Ville. *Parie-Plage* s'ouvre le 20 juillet et se clôt le 20 août.

Thérèse RABATEL

Comment gérez-vous les questions de prêté et de bruit ?

Stéphane CHAVE

Nous avons fait faire une étude d'impact du bruit sur la voie Georges-Pompidou. Cet espace est très sonore lorsque la voie est ouverte et l'est très peu lorsque *Paris-Plage* est en place. Or les résidents se plaignent du bruit qu'ils constatent en l'absence du bruit de circulation. En conséquence, nous avons définitivement supprimé les sonorisations sur *Paris-Plage*, à l'exception des concerts qui se termineront impérativement à 22h30.

La DPE assure le nettoyage de *Paris-Plage* 24h sur 24 (fermeture du site à 1h du matin). Un grand nettoyage est organisé la nuit.

Paris-Plage participe au plan canicule. Si jamais la canicule s'abat sur Paris, *Paris-Plage* sera

ouvert durant la nuit afin de permettre aux Parisiens de profiter des équipements pour se rafraîchir (brumisateurs).

Dominique ROYOUX

Merci beaucoup.

De la salle

Je voudrais revenir sur le sujet de la proposition de loisirs pour les adolescents. N'oublions pas qu'un adolescent de 13 à 17 ans n'a envie de ne rien faire. Ils profitent des espaces libres pour rester entre eux. La difficulté consiste à identifier des lieux dans lesquels l'encadrement sera léger. C'est d'ailleurs le cas de *Paris-Plage* et c'est pour cette raison que des groupes d'adolescents investissent *Paris-Plage*. Par ailleurs, je souhaiterais connaître votre expérience en matière de partenariat privé pour *Paris-Plage*.

Véronique AVRIL

**Direction des Espaces Verts
et de l'Environnement, Mairie de Paris**

Nous avons étudié les usages des jardins par les adolescents. Il apparaît que les adolescents sont considérés comme une "espèce nuisible" qui occupe les jardins, fait du bruit et fait peur. Ils fréquentent beaucoup les parcs et jardins car effectivement ces espaces ne sont pas encadrés et leur permettent une certaine liberté.

Le développement de services spécifiques l'été

Nous travaillons à la création d'aires spécifiques pour les adolescents et réfléchissons en particulier sur la manière de limiter la discrimination qui touche les filles qui fréquentent moins les parcs et jardins.

Stéphane CHAVE

Paris-Plage a vu une évolution évidente du partenariat. Lors du lancement de l'opération, la Ville était porteuse de projets forts, à l'exemple de Paris 2012 et nos partenaires avaient la volonté d'accompagner *Paris-Plage*. Or les partenariats se sont ralenti avec la disparition du projet Paris 2012. Par la suite, ces partenariats se sont encore réduits avec l'arrivée de la crise. À ce jour, les partenaires utilisent des opérations telles que *Paris-Plage* comme un showroom. Nous ne bénéficions donc plus d'apports en numéraire. Chaque partenaire se recentre sur son activité et valorise son apport ou sa participation à la manifestation : l'organisation de concerts pour la FNAC, la mise à disposition du sable pour Lafarge, le prêt de livres et de revues pour Flammarion...

Dominique ROYOUX

Merci à l'ensemble des intervenants et à la Ville de Paris pour son accueil. Bon été à tous.

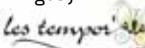
Partenaires engagés

Adhérents (collectivités, associations, entreprises, individuels) :

Conseil Régional du Nord Pas de Calais, Conseils Généraux de Gironde, Seine-Maritime, Communautés urbaines de Dunkerque, du Grand Lyon, du Grand Nancy, de Nantes Métropole, Communautés d'agglomération de Montpellier, Plaine Commune, Poitiers, Rouen, Villes d'Angers, Aubagne, Brive la Gaillarde, Chambéry, Dijon, La Rochelle, Lyon, Niort, Pantin, Paris, Quimper, Rennes, Rouen, Saint-Denis, Strasbourg.
Université Paris Dauphine/ IRISSO, AFET, Agence Sherpa

Documents disponibles



- Tempos du Mois (lettre d'actualités et d'échanges)
- Actes des Temporelles 2006 à 2010 The logo features the words "les temporelles" in a stylized, handwritten font, with a small illustration of a person walking next to a path.
- Plaquette de présentation "*Tempo Territorial*"
- Plaquette "*Concilier les temps en entreprise*"
- Dossier de capitalisation des premières expérimentations
- Synthèses des Mardis de Tempo. (Dernières éditions)
 - Le dimanche, un jour comme les autres ? (27 janvier 2009)
 - Pourquoi et comment réorganiser le temps de travail des agents de propriété ? (31 mars 2009)
 - Les rythmes de la concertation (25 mai 2010)
 - La ville l'été, entre rupture et continuité (6 juillet 2010)
 - Travailler à distance pour mieux concilier ses temps de vie ? (24 mai 2011)
- L'urbanisme temporel
 - Séminaire sur l'urbanisme temporel, Saint-Denis (jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2007)
 - Vers un urbanisme temporel, Paris (mardi 29 septembre 2009)
- Améliorer la gestion des temps des étudiants. Constats, préconisations et exemples de bonnes pratiques en France et à l'étranger (mai 2009)
- Guides méthodologiques
 - Rythmes de vie et organisation du territoire
 - Quelles tensions ? Quelles médiations ?
 - Quelles politiques publiques mettre en œuvre ?
 - Ouvrir les médiathèques le dimanche
 - Pourquoi ? Comment ?

Adhésions 2011

Personne physique : 30 € / an

Étudiants et chômeurs : 10 € / an

Organisme privé : 250 à 2500 € / an
selon la taille de l'établissement

Organisme public : 1000 à 5000 € / an
selon la population

Tempo Territorial

Hôtel du Département
Direction de la citoyenneté
Quai Jean-Moulin
76101 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 03 57 ??
tempoterritorial@yahoo.fr
<http://tempoterritorial.free.fr>

Tempo
TERRITORIAL